

15 décembre 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, dans "Le Matin du Sahara" du 15 décembre 1988, notamment sur le cours des matières premières et le rééchelonnement de la dette des pays en voie de développement.

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, pour la première fois depuis sa création en 1973, le Sommet franco-africain se tient dans un pays d'Afrique du Nord, plus précisément le Maroc. Qu'est-ce que cela représente à vos yeux ?

- LE PRESIDENT.- C'est au Sommet d'Antibes que le Maroc a proposé d'organiser à Casablanca notre prochaine réunion. Cette proposition a été acceptée par toutes les délégations présentes.

- Le fait que nous nous retrouvions pour la première fois dans un pays du Maghreb prouve, s'il en était encore besoin, que notre conférence est devenue une institution bien vivante et attractive. Depuis 1973 elle s'est déjà réunie quatorze fois.

- La quinzième conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique démontrera par le nombre des pays qui y participeront, par celui des chefs d'Etat et de gouvernement effectivement présents, par la diversité des sujets qui y seront abordés qu'ils ne s'agit pas de la manifestation résiduelle d'une situation historique révolue, mais bien d'une conférence vivante, préoccupée des problèmes du présent, riche des échanges multiples qu'elle suscite, tournée vers la recherche de solutions aux préoccupations communes des pays qui souhaitent y prendre part.\

QUESTION.- Monsieur Mitterrand, un de vos plus importants partenaires en Afrique sud-saharienne, la Côte d'Ivoire, traverse actuellement une grave crise financière, due aux effets conjugués de la dette et de la chute des cours de ses matières premières. Le Président Félix Houphouët-Boigny a demandé votre aide pour placer ses stocks de cacao qu'il refuse de vendre à bas prix. Où en êtes-vous de vos discussions ?

- LE PRESIDENT.- La Côte d'Ivoire rencontre depuis deux ans de graves problèmes économiques et financiers dus essentiellement à la chute des cours des produits qu'elle exporte et particulièrement à la très forte baisse des prix du cacao sur le marché mondial.

- Il y a des années que je dénonce les méfaits d'une insuffisante organisation du marché mondial des matières premières et que je propose que soient mis en place des mécanismes de régularisation en même temps que des dispositifs financiers pour atténuer les effets dramatiques qu'a, sur les économies des pays en développement, l'excessive amplitude des variations de leurs ressources financières les plus importantes.

- Le dialogue entre la France et la Côte d'Ivoire n'a pas cessé dans les mois qui viennent de s'écouler. Il continue, de même que se poursuit la discussion avec les organismes internationaux dont la participation est indispensable si nous voulons trouver des solutions durables à la crise grave que connaît ce pays. Le Président Houphouët-Boigny a décidé de préserver le pouvoir d'achat des agriculteurs qui ont apporté depuis plus de vingt-cinq ans une contribution décisive à la croissance spectaculaire de la Côte d'Ivoire et à son développement.

- C'est en tenant compte de ce choix politique, mais aussi de l'évolution probable du marché mondial du cacao et des autres produits d'exportation que la France et les autres pays industrialisés d'une part, les organismes multilatéraux d'autre part, les banquiers privés enfin, doivent se mettre d'accord avec la Côte d'Ivoire sur un programme de sortie de crise.

- Ce programme mobilisera des crédits nouveaux, nécessitera des rééchelonnements de la dette publique et privée, comprendra des mesures budgétaires et fiscales à prendre par le gouvernement ivoirien. D'ores et déjà, celui-ci sait que la France apportera un concours significatif pour stabiliser la situation et relancer l'économie du pays.\

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, permettez-moi de revenir à nouveau au problème général des matières premières, qui a été au centre des discussions à la précédente conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de France et d'Afrique de 1987 d'Antibes, produites par les PVD, la France semble être le seul pays occidental à demander leur juste rémunération, des pays comme la RFA, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'en tenant à la loi du marché. Pensez-vous que la France toute seule est en mesure de modifier les données du marché international ?

- LE PRESIDENT.- La France ne peut pas modifier seule les données du marché international, c'est l'évidence. Mais elle peut inlassablement dénoncer les dangers de la situation présente, en démontrer les inconvénients et les conséquences négatives aussi bien pour les pays du Sud que les pays du Nord. Elle peut et elle doit faire des propositions réalistes pour corriger les défauts majeurs d'un marché souvent anarchique dont les trop grandes variations perturbent la vie de l'économie mondiale. Ce n'est pas, croyez-moi, une voix clamant dans le désert. La Communauté européenne a pris en compte, en ce qui la concerne, ces propositions en mettant en place, dans le cadre des conventions de Lomé, les mécanismes du Stabex et du Sysmin. Elle en a, au fil des renégociations, accru les moyens. Dans les conversations qui commencent par la Convention de Lomé IV l'amélioration du fonctionnement de ces mécanismes sera un sujet important.

- C'est aussi sur proposition de la France que les facilités compensatoires du FMI ont été accrues ainsi que les moyens du fonds d'ajustement structurel.

- Nous avons soutenu avec vigueur la création du Fonds commun des matières premières proposé par la conférence des Nations unies pour le commerce et le développement qui pourra entrer en fonctionnement bientôt, nous l'espérons.

- C'est une action constante et multiforme que je mène et que j'entends poursuivre à tous les niveaux des organisations régionales et internationales. Parce que je suis conscient que la France ne peut modifier, seule, cet état de choses, je n'ai de cesse de convaincre les autres pays industrialisés dont l'attitude pourrait entraîner un changement important de cette situation de l'économie mondiale.\

QUESTION.- A propos du désendettement des pays les plus pauvres du tiers monde, dont la plupart sont africains, vous avez pris l'initiative au sommet des Sept pays industrialisés à Toronto, de l'annulation d'un tiers des créances. Peut-on savoir, monsieur le Président, quand exactement cette initiative entrera dans les faits et l'effort financier que cela représente de la part des pays riches ?

- LE PRESIDENT.- Les propositions que j'ai faites à Toronto au sommet des sept pays industrialisés ont été acceptées. Depuis, d'autres pays, tous ceux qui font partie du Club de Paris, ont adopté les mêmes mesures. Ces propositions sont déjà entrées en application depuis quelques semaines et certains pays, par exemple le Mali, en ont déjà bénéficié.

- Ce qu'il faut bien apprécier, c'est qu'il s'agit d'un véritable changement de comportement des pays industrialisés. Auparavant des annulations avaient déjà eu lieu pour les pays les moins avancés. Par exemple en 1979-1980 à la demande de la CNUCED. Certains pays industrialisés avaient ou ont encore récemment annulé les dettes bilatérales d'aide publique au développement de quelques pays africains.

- A Toronto nous avons fait admettre un principe général d'allègement de la dette d'une catégorie importante, celle des pays les moins avancés, cet allègement pouvant se faire selon les modalités différentes. Nous sommes en train d'expérimenter les premières applications de ces mesures. Il est bien évident que dans quelques mois, nous en mesurerons les efforts et que nous pourrons, si cela nous paraît utile, proposer d'autres mesures.

- D'ores et déjà, j'ai indiqué au cours du discours que j'ai fait en septembre devant l'Assemblée générale des Nations unies qu'il faudrait envisager la création d'un Fonds spécial alimenté par

une allocation de droits de tirage spéciaux du FMI aux pays industrialisés, qui permettrait de garantir les intérêts de la dette des pays intermédiaires dans le cadre des schémas permettant la transformation de créances bancaires en obligations de longue durée.

- Les choses à mon avis bougent et des modifications de comportement apparaissent en ce qui concerne la dette. Il faut poursuivre notre travail, faire de nouvelles propositions, convaincre nos partenaires que c'est au prix de nouvelles avancées dans ce domaine qu'une amélioration durable du développement économique international sera réalisée.\

QUESTION.- L'autre initiative que vous avez prise, remonte au 29 septembre dernier aux Nations unies, à savoir la prise en charge par la communauté internationale de grands travaux destinés à la protection des hommes et des terres.

- LE PRESIDENT.- La proposition que j'ai faite aux Nations unies, le 29 septembre, concernant la prise en charge de grands travaux destinés à protéger certains pays et certaines populations de cataclysmes naturels trouvera je l'espère un premier point d'application au Bangladesh. Je pense qu'il faudrait détecter la possibilité d'une opération du même type en Afrique.

- Cependant il faut observer que les urgences les plus criantes varient considérablement d'un continent ou d'un ensemble régional à un autre.

- Il est donc vraisemblable que les opérations à envisager seront d'une nature et d'une ampleur différentes - si l'on veut qu'elles restent d'une utilité incontestable, d'un effet assuré sur les conditions de vie des populations et sur le développement - tout en gardant leur effet mobilisateur sur l'opinion publique et leur attractivité pour les bailleurs de fonds éventuels.

- C'est pourquoi je fais étudier par des services et des personnalités d'une compétence indiscutable quelles pourraient être les propositions à envisager pour d'autres régions que l'Asie.\